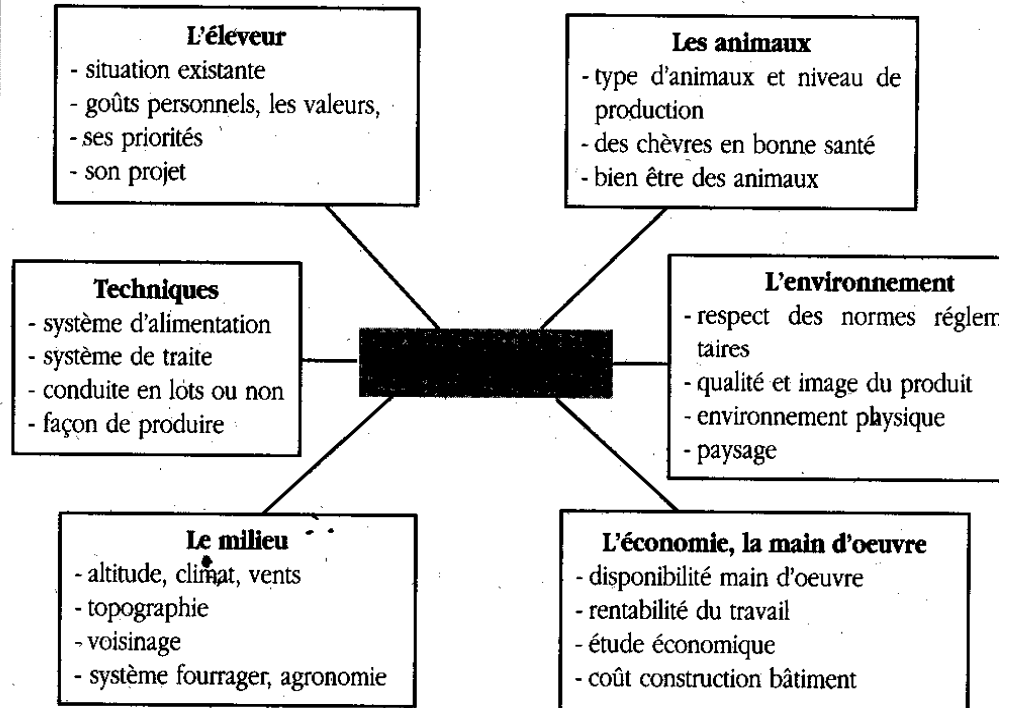


Les facteurs d'influence



Le bâtiment au centre d'un système globalement cohérent

Le projet bâtiment, qu'il s'agisse d'une implantation nouvelle ou d'un aménagement, doit composer avec les contraintes et les choix personnels de l'éleveur, prenant en compte ses propres objectifs.

L'appréciation des priorités que l'éleveur s'impose, est souvent l'étape la plus délicate de cette démarche, y compris pour lui-même. Des aspects tels que productivité (et surtout qualité des produits), temps de travaux, aménagements optimaux et coûts modiques, peuvent parfois se présenter comme antagonistes.

Les goûts de l'éleveur (bâtiment bois ou métal, système d'alimentation...) pèsent également sur ces choix, bien qu'il faille ici attirer l'attention sur la nécessaire méfiance vis-à-vis des " modes " qui sont par nature passagères.

Il vaut mieux s'attacher à des tendances lourdes et à la cohérence de l'ensemble du système (ou au contraire prendre en compte une grande souplesse permettant une adaptation à des changements fréquents...). Il faut veiller à vérifier en permanence la cohérence des choix exprimés par rapport au fonctionnement global de l'exploitation. La première démarche consiste à multiplier le nombre de visites d'installations existantes, afin de se faire une idée des différentes options de construction. Ensuite vient la phase de réflexion et de conception du projet bâtiment. Un temps minimum (18 mois) est à envisager entre le moment de réflexion et celui de la réalisation.

Les choix techniques majeurs

Le système d'alimentation détermine l'aménagement interne et externe du bâtiment et son fonctionnement global.

En effet, le rationnement des caprins se distingue par certaines particularités à prendre en compte dans l'élaboration du projet : rationnement en lots, part importante des fibres longues dans la ration, fractionnement des repas, pâturage...

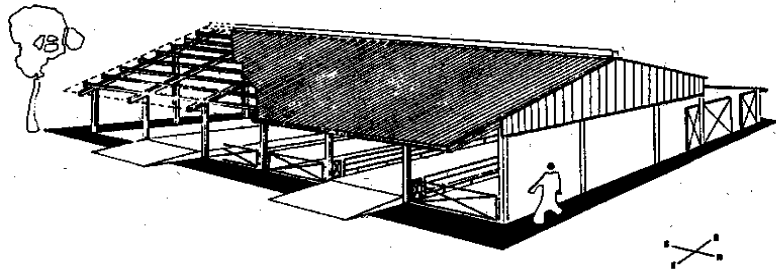
Il détermine la main d'oeuvre nécessaire pour l'alimentation des chèvres, le type de stockage et de mécanisation pour la distribution des aliments et le lieu d'implantation du bâtiment par rapport aux parcelles fourragères (approvisionnement des fourrages, aire de parcours, pâturage...).

Le système de traite constitue aussi un choix déterminant. Le temps passé à la traite est très variable d'une exploitation à une autre. Il dépend du matériel, du nombre de lots, des techniques de traite et de la main d'oeuvre présente.

Le fait que le trayeur soit souvent obligé de sortir de la fosse, et donc d'interrompre la traite pour faire circuler les lots d'animaux est une source de perte de temps.

L'éleveur travaillant seul doit veiller à bien organiser la circulation des lots. Pour cela, la mise en place d'une aire d'attente d'entrée et de sortie de la salle de traite sera particulièrement adaptée.

Sans pour autant opter pour le lot unique, qui impose d'autres contraintes techniques, l'éleveur doit optimiser nombre de lots et système de traite.



La disponibilité de la main d'œuvre

Le choix des options techniques pour l'alimentation et la traite déterminera donc un volume horaire nécessaire pour ces deux postes principaux. Vient s'adjoindre à cela l'ensemble des autres tâches journalières, sans oublier les pointes de travail que sont les périodes de mise à la reproduction et de mise-bas, enlèvement du fumier, culture et récolte des fourrages.

Face à ces besoins, il s'agit ensuite de mettre en face les disponibilités en main d'œuvre. Si celles-ci sont insuffisantes, différentes solutions sont possibles : révision et adaptation des choix techniques, diminution des effectifs prévus, recherche d'une main d'œuvre complémentaire.

La réussite technique d'un atelier caprin dépend directement du temps accordé à chaque opération. Aucune ne doit être négligée.

L'aspect économique du projet

Parallèlement à l'étude technique, une approche économique doit être faite pour chiffrer l'investissement et la rentabilité de l'atelier. Elle devra comprendre : un devis estimatif du bâtiment et une étude économique permettant d'estimer, en fonction de différentes hypothèses (prix du lait, pro-

ductivité par chèvre...), le seuil de rentabilité de l'atelier caprin.

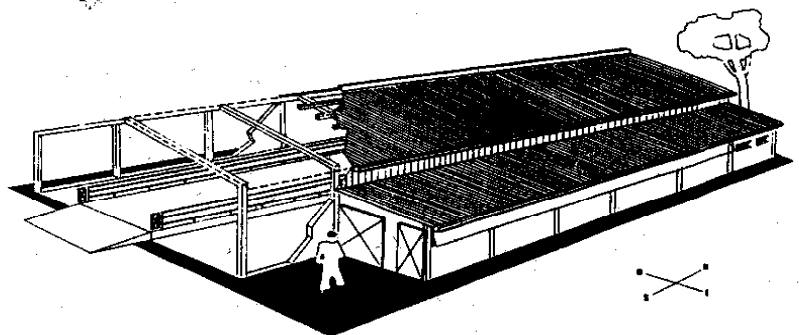
Pour le bâtiment, il s'agit d'appréhender le niveau d'investissement possible.

L'utilisation d'un bâtiment existant, en kit ou d'occasion, limitera l'investissement. Néanmoins, cela ne doit pas compromettre les résultats techniques à venir de l'atelier caprin.

Attention aux fausses économies !

L'autoconstruction permet de diminuer les coûts mais peut retarder la mise en service du bâtiment et perturber la bonne marche de l'exploitation (culture, autres ateliers).

Pour rentabiliser les investissements, le bâtiment devra être plein le plus rapidement possible.



Il faut prendre en considération qu'en général un bâtiment à 200 places, c'est 170 lactations en moyenne sur l'année soit environ 15% de moins. Cet écart est suffisamment important pour qu'il soit pris en compte dans une étude économique. Il est dû à la conduite du troupeau, aux accidents (réformes imprévues...) et surtout aux aléas de la reproduction des caprins (décalage mise-bas adultes et chevrettes...).

Autres facteurs d'influence dont l'importance grandit le milieu, l'environnement

Outre les facteurs les plus évidents (altitude, climats...) il faut prendre en compte les aspects "voisinage". Compte-tenu de distances d'implantation réglementaires est opportun de bien choisir l'emplacement pour prévoir d'éventuelles extensions futures.

En dehors de ces aspects réglementaires la notion d'environnement recouvre au champ beaucoup plus large du respect de l'hygiène vis-à-vis du produit, des animaux, des locaux...

Le cadre de vie et de travail de l'éleveur est au moins aussi important pour lui-même que pour l'image qu'il donne au produit au consommateur. Le concept "d'entretien du paysage" est ici également loin d'être vain, l'embellissement de fermes en fait partie.

Un projet bâtiment abouti ne correspond pas à un idéal absolu, mais au meilleur compromis que l'on peut atteindre entre les différents choix possibles en fonction des objectifs poursuivis dans un domaine donné et en respectant certaines contraintes fondamentales du métier d'éleveur.

Jacky LOSD.